



This PDF is provided by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an officially produced electronic file.

Ce PDF a été élaboré par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'une publication officielle sous forme électronique.

Este documento PDF lo facilita el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un archivo electrónico producido oficialmente.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) مقدمة من قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من ملف إلكتروني صادر رسمياً.

本 PDF 版本由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案服务室提供。来源为正式出版的电子文件。

Настоящий файл в формате PDF предоставлен библиотечно-архивной службой Международного союза электросвязи (МСЭ) на основе официально созданного электронного файла.

# La roue du changement réglementaire: La réglementation au service de la transformation numérique

Colloque mondial des régulateurs,  
sessions principales  
1-3 septembre 2020



GENEVA  
2000



GENEVA  
2001



GENEVA  
2002



GENEVA  
2003



GENEVA  
2004



HAMMAMET  
2005



DUBAI  
2007



PATTAYA  
2008



BEIRUT  
2009



DAKAR  
2010



ARMENIA CITY  
2011



COLOMBO  
2012



WARSAW  
2013



MANAMA  
2014



LIBREVILLE  
2015



SHARM EL-SHEIKH  
2016



NASSAU  
2017



GENEVA  
2018



PORT VILA  
2019



GENEVA  
2020

© UIT 2020

Union internationale des télécommunications  
Place des Nations  
CH-1211 Genève, Suisse

Certains droits réservés. Le présent ouvrage est publié sous une licence Creative Commons Attribution Non-Commercial-Share Alike 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO).

Aux termes de cette licence, vous êtes autorisé(e)s à copier, redistribuer et adapter le contenu de la publication à des fins non commerciales, sous réserve de citer les travaux de manière appropriée. Dans le cadre de toute utilisation de ces travaux, il ne doit, en aucun cas, être suggéré que l'UIT cautionne une organisation, un produit ou un service donnés. L'utilisation non autorisée du nom ou logo de l'UIT est proscrite. Si vous adaptez le contenu de la présente publication, vous devez publier vos travaux sous une licence Creative Commons analogue ou équivalente. Si vous effectuez une traduction du contenu de la présente publication, il convient d'associer l'avertissement ci-après à la traduction proposée: "La présente traduction n'a pas été effectuée par l'Union internationale des télécommunications (UIT). L'UIT n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. Seule la version originale en anglais est authentique et a un caractère contraignant". On trouvera de plus amples informations sur le site: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/>.

# Table des matières

|                                                                                                                                                                                                      |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| La roue du changement réglementaire: La réglementation au service de la transformation numérique .....                                                                                               | 1  |
| Table ronde des responsables des organismes de régulation.....                                                                                                                                       | 3  |
| Cérémonie d'ouverture du GSR-20.....                                                                                                                                                                 | 5  |
| Session 1 – Cadres institutionnels adaptés aux besoins pour la transformation numérique: déconstruire le mythe de la réglementation collaborative dans l'écosystème numérique de l'après-COVID ..... | 7  |
| Session 2 – La concurrence à l'ère du numérique: une approche fondée sur la collaboration et la coopération .....                                                                                    | 9  |
| Session 3 – Détermination de la valeur économique du spectre et mécanismes d'attribution pour les nouveaux services (par exemple la 5G) à la suite de la CMR-19 et pour l'après-COVID.....           | 11 |
| Session 4 – Sûreté et sécurité numériques: perspectives à l'heure où le monde se relève de la crise du COVID-19.....                                                                                 | 13 |
| Session 5 – Sociétés durables et inclusives: des TIC accessibles pour ne laisser personne de côté ..                                                                                                 | 15 |
| Voie à suivre et conclusion.....                                                                                                                                                                     | 17 |
| Principales ressources du GSR-20 .....                                                                                                                                                               | 19 |



# La roue du changement réglementaire: La réglementation au service de la transformation numérique

Colloque mondial des régulateurs 2020,  
sessions principales,  
1-3 septembre 2020



À l'occasion de la 20<sup>ème</sup> édition du Colloque mondial des régulateurs (GSR), la communauté mondiale des régulateurs des technologies de l'information et de la communication (TIC) a célébré 20 années d'évolution des cadres réglementaires. Cette commémoration visait essentiellement à donner des orientations concrètes en vue de garantir une connectivité efficace à l'ère de la transformation numérique.

Outre les sessions de haut niveau sur des questions politiques et réglementaires d'actualité et d'avant-garde, des sessions et des formations interactives, réunissant des régulateurs et des décideurs du monde entier et offrant une tribune mondiale de débats, ont été organisées dans le cadre du GSR-20.

Le GSR-20 a donné aux Membres de l'UIT la possibilité d'échanger des données d'expérience et des connaissances, de collaborer et d'identifier les outils et les approches réglementaires en évolution, afin de permettre à tout un chacun, partout dans le monde, de bénéficier d'une connectivité, mais aussi d'accéder à l'Internet et de l'utiliser dans des conditions financièrement abordables, sûres, sécurisées et de confiance.

Le GSR-20 a attiré 609 participants différents issus de 120 pays dans le cadre des sessions principales.

[www.itu.int/gsr20](http://www.itu.int/gsr20)





ligne. Toutes les parties prenantes devraient continuer d'agir collectivement pour faciliter le redressement économique et social dans toutes les régions.

Le [modèle que l'UIT a mis au point concernant l'élaboration d'une réglementation dans le domaine des TIC](#) a joué un rôle déterminant dans l'évaluation des capacités réglementaires des pays et la fourniture d'orientations visant à accroître la résilience, l'efficacité et la transparence des cadres réglementaires, afin de réduire la fracture numérique et de mieux reconstruire le monde.

Les intervenants ont échangé d'importants enseignements tirés de la pandémie, à savoir:

- Le numérique est fondamental du point de vue de la résilience.
- Il est indispensable que le large bande soit accessible à tous. Les pouvoirs publics et le secteur privé devraient se prêter mutuellement appui pour connecter toutes les personnes aux services publics en ligne et aux réseaux de communication.
- Il faut aller plus vite en ce qui concerne l'adoption de la prochaine génération de politiques publiques et poursuivre les réformes réglementaires. En matière de réglementation, la flexibilité et la souplesse sont désormais la norme. La levée des obstacles réglementaires incite à investir dans les réseaux de prochaine génération.
- Une connectivité efficace est la pierre angulaire de l'économie et de la société numériques. Aucun effort ne doit être ménagé pour étendre la connectivité aux zones rurales et éloignées, aux groupes

marginalisés, aux différentes communautés et aux personnes handicapées.

- Il est essentiel d'aider les start-up, car elles sont souvent les premières à proposer à l'échelon local des applications et des services à la population.
- La multiplication et l'assouplissement des mécanismes de coopération internationale permettront d'échanger des données d'expérience et de trouver des solutions communes.

La table ronde des responsables des organismes de régulation du GSR-20 a permis d'examiner et d'adopter la 20ème édition des Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR, intitulée "Modèle de référence en matière de réglementation du numérique".

Ces Lignes directrices sont disponibles en ligne dans les six langues officielles de l'UIT: <https://www.itu.int/fr/ITU-D/Conferences/GSR/2020/Pages/default.aspx>

Il faudra encore apporter des réponses novatrices à certaines questions essentielles au lendemain de la pandémie: comment faire en sorte que le service soit fiable? Comment améliorer la qualité d'expérience? Comment rendre le service abordable pour tous? Comment aider les opérateurs à rendre le service abordable pour tous? Peut-on mettre à disposition des fréquences radioélectriques à des tarifs plus avantageux que ceux pratiqués habituellement?

Les discussions se sont poursuivies dans le cadre des sessions du GSR-20, et les intervenants ont su apporter des réponses intéressantes à ces questions et d'autres questions importantes.

# Cérémonie d'ouverture du GSR-20



## Orateurs

- M. Houlin Zhao, Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications
- Mme Doreen Bogdan-Martin, Directrice du Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'Union internationale des télécommunications
- M. Dan Sjöblom, Directeur général de l'Autorité des postes et des télécommunications de la Suède (PTS), Président de l'ORECE et Président du GSR (Suède)

Le Secrétaire général de l'UIT, M. Houlin Zhao, a ouvert l'édition marquant le 20ème anniversaire du Colloque mondial des régulateurs (GSR), en rappelant le rôle important que joue la manifestation depuis sa création en 2000. Le GSR accompagne la communauté mondiale des régulateurs des TIC en période de prospérité comme dans les périodes difficiles. Les régulateurs disposent ainsi d'une tribune sans égal pour échanger des vues et des données d'expérience –

parfois passionnantes, parfois décevantes. Si le GSR existe toujours, c'est parce qu'il offre des éléments de réflexion utiles, pratiques et mûrement pesés et un concours attentif. Au GSR, les régulateurs ont élaboré ensemble des lignes directrices relatives aux bonnes pratiques et débattu de questions d'actualité.

La réglementation collaborative gagne progressivement du terrain et est à l'image du monde, dans lequel les données jouent un rôle moteur et où la distinction entre le secteur des TIC et d'autres secteurs est de moins en moins nette. L'UIT a été le témoin direct de la transformation numérique, étant donné qu'un grand nombre de nouveaux acteurs issus de différents secteurs de l'économie ont rejoint notre organisation et font désormais partie intégrante de nos débats et discussions.

Dans ses observations liminaires, la Directrice du BDT, Mme Doreen Bogdan-Martin, a fait remarquer que la crise liée au COVID a mis les technologies numériques sous les feux des projecteurs. Dans le sillage de cette crise,

maintenant que la connectivité numérique occupe enfin la place qui lui revient et est au premier rang des préoccupations de tous les pays, les travaux des régulateurs et des décideurs n'ont jamais été aussi décisifs. Il n'a jamais été aussi important de trouver un bon équilibre en matière de politiques générales, afin que les réseaux et les services puissent se développer rapidement. Dans les pays en développement, les technologies numériques peuvent être les catalyseurs du changement qui permettront de lever les obstacles structurels au développement et, en définitive, de mettre des services aussi essentiels que l'enseignement, les soins de santé et l'accès à l'information à la portée de milliards de personnes.

Mme Bogdan-Martin a fait observer que la cinquième génération de mesures et d'outils de réglementation des TIC fondée sur la collaboration ouvrait de nouvelles perspectives pour les régulateurs et les décideurs, qui s'efforcent de concrétiser au mieux toutes les possibilités qu'offre la transformation numérique. L'application de ces mesures et outils contribuera à faire en sorte que davantage de personnes dans un plus grand nombre de pays tirent parti de l'économie numérique et voient ainsi leurs conditions de vie s'améliorer à un rythme et dans une mesure jamais atteints.

Le Président du GSR, M. Dan Sjöblom a félicité l'UIT d'avoir organisé avec succès le GSR pendant 20 ans et a déclaré que la 20ème édition du GSR visait à célébrer deux décennies d'évolution des cadres réglementaires et de débats constructifs entre dirigeants et parties prenantes du secteur des TIC. Le GSR continuera d'accompagner les régulateurs en ces temps difficiles et de favoriser une meilleure reconstruction au terme de la pandémie de COVID-19.

En sa qualité de Directeur de l'ORECE, M. Sjöblom a rappelé que le GSR jouait un rôle important en tant que tribune mondiale permettant aux régulateurs des TIC de concevoir de nouvelles approches en matière de réglementation pour accélérer le développement inclusif des TIC partout dans le monde. Il a souscrit aux Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-20, qui s'inspirent des contributions soumises par les régulateurs et d'autres parties prenantes et des conclusions avisées tirées des éditions de ces vingt dernières années pour faire avancer la transformation numérique. Les Lignes directrices du GSR-20, a-t-il ajouté, aideront les régulateurs et les décideurs à aborder les domaines encore inexplorés qui se feront jour au lendemain des bouleversements majeurs qui sont intervenus.

# Session 1 – Cadres institutionnels adaptés aux besoins pour la transformation numérique: déconstruire le mythe de la réglementation collaborative dans l'écosystème numérique de l'après-COVID



## Modératrice

- Mme Doreen Bogdan-Martin, Directrice du Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'Union internationale des télécommunications

## Invités

- Mme Nerida O'Loughlin, Présidente de l'Autorité des communications et des médias de l'Australie, Australie
- M. Louis-Marc Sakala, Directeur général de l'Agence de Régulation des Postes et Communications Électroniques (ARPCE), Congo
- Mme Bety Aichatou Habibou Oumani, Présidente du Conseil de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et de la Poste, Niger
- M. Rafael Eduardo Munte Schwarz, Président du Conseil d'administration de l'Organisme de supervision des investissements privés dans les télécommunications (OSIPTEL), Pérou
- Mme Irene Kaggwa Sewankambo, Directrice générale de la Commission des communications de l'Ouganda
- M. Fabrizio Hochschild, Conseiller spécial pour les préparatifs de la célébration du 75ème anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, Secrétariat de l'ONU
- M. Kevin Martin, Vice-Président chargé des politiques publiques aux États-Unis, Facebook
- M. Alan Kurešević, Vice-Président chargé de l'ingénierie, SES Techcom

La pandémie actuelle met en relief l'importance vitale des technologies numériques dans

notre vie quotidienne. Dans les décennies à venir, nous utiliserons de plus en plus ces technologies. Faute d'une connectivité universelle et efficace, les inégalités se creuseront et ceux qui seront privés d'un accès à l'Internet seront encore plus marginalisés.

Le Secrétaire général de l'ONU a élaboré un [plan d'action ambitieux visant à assurer une connectivité universelle d'ici à 2030](#). Cet instrument définit les contours de la coopération multipartite et de la plate-forme d'investissement multi-parties prenantes à mettre en place pour parvenir à une connectivité mondiale.

Mme Bogdan-Martin a noté que les immenses bouleversements de ces six derniers mois poseraient de nouvelles difficultés concernant le mandat et le rôle des régulateurs. Elle a toutefois estimé que la réglementation de 5ème génération serait un cadre adapté aux besoins, qui permettrait d'explorer les domaines encore inabordés de demain. Et d'ajouter qu'en ces temps incertains, les Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques élaborées lors du GSR-20 pourraient bien constituer, pour l'écosystème numérique et la communauté mondiale des régulateurs, la feuille de route la plus importante jamais élaborée.

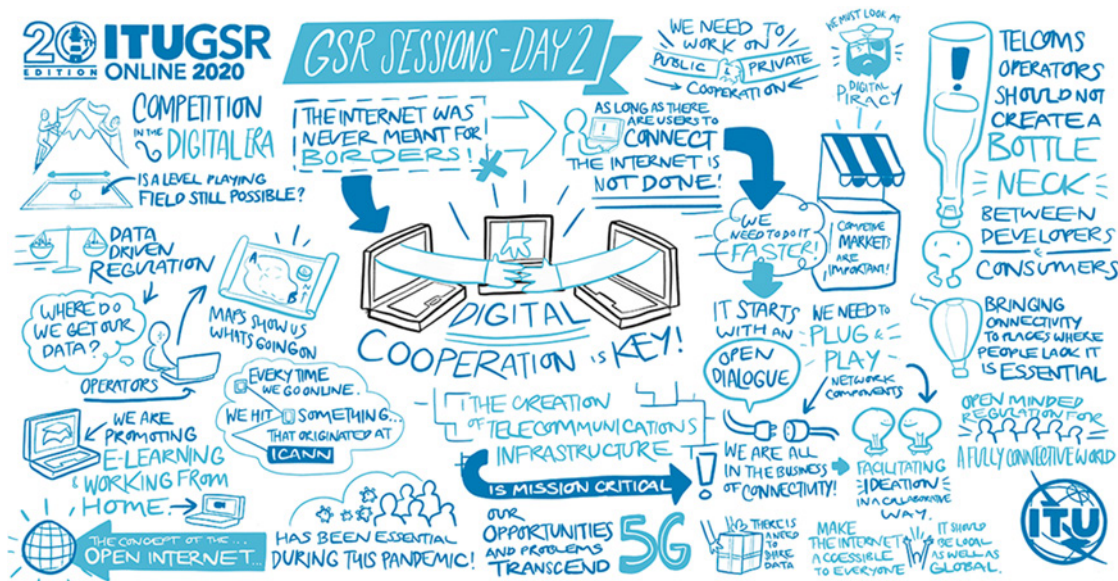
Les régulateurs seront les grands architectes du développement de l'économie numérique.

- Ils ont un rôle particulier à jouer dans la [réduction des fractures économiques et sociales](#), en permettant, grâce à la concurrence, de faire baisser les prix des services et de rendre la connectivité véritablement abordable.
- Le processus de réglementation doit être [axé sur les résultats, tourné vers l'avenir et technologiquement neutre](#).

- La collaboration sera déterminante pour résoudre les problèmes réglementaires – dans tous les secteurs économiques, au-delà des frontières nationales et indépendamment du degré de maturité des cadres réglementaires. Le partage des responsabilités et une réflexion collective peuvent aider à saisir l'occasion qu'offre cette crise d'ouvrir de nombreux débouchés.
- Les capacités réglementaires des pays en développement doivent être renforcées, pour qu'ils puissent tirer parti de la transformation numérique.
- Les régulateurs doivent faire preuve de réactivité et s'adapter aux nouveaux impératifs sociaux et économiques. Il leur faut trouver des solutions rationnelles aux nouveaux problèmes qu'ils rencontrent et concrétiser les possibilités qu'offre la transformation numérique en dépit de tous les obstacles.
- Les régulateurs doivent montrer la voie à suivre, être à l'écoute et tirer des enseignements en ces périodes d'incertitude et de bouleversements économiques, indépendamment des frontières.

La pandémie n'a pas mis l'innovation à l'arrêt; au contraire, elle a fait naître des idées nouvelles et ouvert des perspectives en matière de technologies, de commerce et de réglementation. Définir le rôle des acteurs et les règles de l'économie numérique dans le cadre d'un processus inclusif et itératif s'avèrera très efficace pour concrétiser les priorités des pouvoirs publics et donner aux acteurs du secteur privé un cadre dynamique pour prospérer. Il est essentiel de rester ouvert au dialogue avec tous les acteurs lorsqu'il s'agit de jeter les bases de la réglementation de prochaine génération et de mettre à profit leurs points forts.

## Session 2 – La concurrence à l'ère du numérique: une approche fondée sur la collaboration et la coopération



## Modérateur

- M. Amir Azeem Bajwa, Président de l'Autorité des télécommunications du Pakistan (PTA)

## Invités

- M. Serge Abiteboul, Membre du Conseil de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), France
- M. Mario Fromow, Membre de la Commission de l'Institut fédéral des télécommunications (IFT), Mexique
- Mme Annemarie Sipkes, Directrice des services postaux et des télécommunications et des transports (ACM), Pays-Bas
- M. Amir Al-Gibreen, Vice-Président chargé de la réglementation (STC), Arabie saoudite
- M. Göran Marby, P.-D. G. et Président de l'ICANN
- M. Attilio Zani, Directeur exécutif de telecom infra project (TIP)

- M. karim antonio lesina, premier Vice-Président chargé des affaires extérieures internationales et de la réglementation, AT&T

## Intervenants

- Mme Julie Kearney, chef de la réglementation, Loon LCC
- Mme Patricia Cooper, Vice-Présidente chargée des affaires gouvernementales liées aux satellites, SpaceX

L'infrastructure numérique a été relativement résiliente pendant la pandémie et il faut reconnaître aux régulateurs du monde entier le mérite d'avoir œuvré à développer la connectivité ces dernières décennies.

En marge de la connectivité, le nombre de problèmes qui se posent aujourd'hui en matière de réglementation dépasse de manière exponentielle celui des défis du début du siècle. L'essor des plates-formes numériques mondiales change la donne, tant pour les consommateurs que pour les

régulateurs. Ces plates-formes déterminent les caractéristiques de la transformation numérique dans de nombreux domaines, tirent parti de la connectivité et présentent des avantages pour les consommateurs de toutes les régions. Elles redessinent par ailleurs les frontières des marchés numériques et donnent lieu à de nouveaux phénomènes sociaux. La dynamique et la diversité des marchés leur font d'ailleurs prendre un nouveau tour. "Intervenir ou laisser faire" - voilà à quoi se résume l'un des plus épineux dilemmes en matière de réglementation.

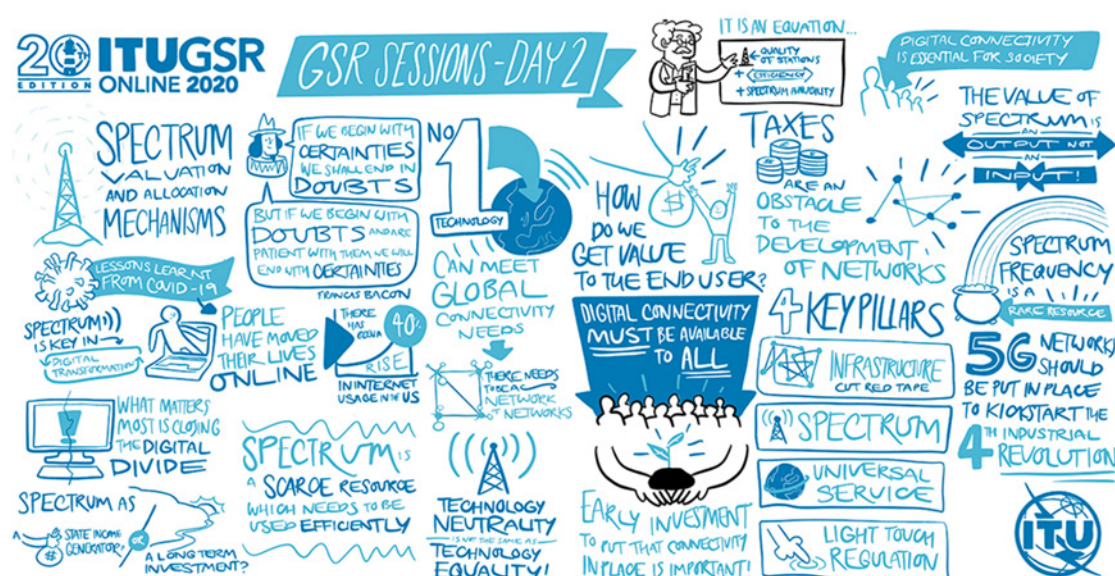
Les régulateurs demeurent attentifs et font preuve d'ouverture face au développement rapide des plates-formes numériques. Dans ce contexte, ils doivent répondre à des questions importantes et adopter de nouvelles stratégies.

- **Repenser la concurrence**: la concurrence reste l'un des meilleurs moyens de stimuler la croissance des marchés et les investissements. Sur les marchés numériques, la concurrence devrait être caractérisée par la stabilité, la responsabilité et la transparence sur le plan réglementaire.
- **Lever les obstacles par la réglementation**: aucun acteur du marché ne devrait pouvoir empêcher d'autres acteurs du marché ou des consommateurs d'avoir accès à des services, des communications ou des contenus en ligne.
- **La réglementation en tant que vecteur d'égalité**: si tous les acteurs du marché devraient être traités selon les mêmes principes sur le plan réglementaire, les règles et outils concrets doivent être adaptés à la nature et à la taille de ces acteurs, compte tenu de leurs points forts et de leurs points faibles en matière de concurrence.
- **Une réglementation fondée sur les données** a été mise en place dans certains pays pour suivre le rythme dynamique de l'évolution du numérique. Les données offrent deux grands avantages: d'une part, l'information en temps réel est plus utile pour les consommateurs et leur permet de faire des choix plus éclairés; d'autre part, les régulateurs peuvent, grâce aux données, déceler les problèmes plus rapidement et se montrer plus réactifs et souples.

- **La réglementation collaborative** consiste à unir les capacités de réflexion institutionnelles pour élaborer des axes de réglementation pérennes. Réfléchir aux différents aspects des technologies, des services et de l'utilisation qu'en font les consommateurs permet de mettre en place un environnement favorable aux investissements et des mesures réglementaires propices à l'innovation et à la connectivité.
- **Trouver un juste équilibre entre la réglementation ex-ante et la réglementation ex-post** peut stimuler les investissements dans les infrastructures et la concurrence sur les marchés numériques.
- **Une approche réglementaire fondée sur le respect des normes** peut constituer un cadre clair et transparent pour étendre la connectivité des réseaux. Une telle approche donnera naissance à de nouveaux modèles économiques, favorisera la concurrence et préservera l'innovation.
- **La création conjointe de cadres réglementaires et de partenariats** est un moyen important de fournir un accès aux zones qui en ont le plus besoin. La collaboration public-privé peut constituer un puissant levier pour la modernisation et l'harmonisation des stratégies réglementaires.
- **Grâce à la coopération numérique transfrontières**, il est possible d'exploiter les possibilités qu'offre l'Internet et de résoudre les problèmes rencontrés par les pays. Une telle coopération peut donc permettre de redoubler d'efforts pour étendre la connectivité.
- Il est urgent de **rechercher activement de nouveaux moyens de connecter les personnes**. Il faut que les discussions sur les politiques générales et la réglementation s'ouvrent à de nouveaux outils et idées pour répondre aux besoins de ceux qui sont connectés et de ceux qui ne le sont pas encore et tirer le meilleur parti des ressources disponibles.

Quelle que soit l'approche retenue, les technologies et les modèles économiques continueront d'évoluer, tout comme les régimes et la réflexion en matière de réglementation.

# Session 3 – Détermination de la valeur économique du spectre et mécanismes d'attribution pour les nouveaux services (par exemple la 5G) à la suite de la CMR-19 et pour l'après-COVID



## Modérateur

- M. Leonardo Euler de Moraes, Président de l'Agence nationale des télécommunications (ANATEL), Brésil

## Invités

- M. Mario Maniewicz, Directeur du Bureau des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications
- M. Brendan Carr, Membre de la Commission fédérale des communications (FCC), États-Unis
- M. Konstantinos Masselos, Président de la Commission hellénique des postes et des télécommunications (EETT), Grèce
- M. Ir. Ismail, Directeur général de la gestion du spectre et des dispositifs postaux et des TIC, Ministère de la communication et de l'informatique, Indonésie

- Mme Jennifer Manner, Première Vice-Présidente chargée de la réglementation, Hughes Network Systems
- Mme Jayne Stancavage, Directrice générale mondiale des politiques sur les infrastructures numériques, INTEL
- M. Stephen Pentland, Chef des politiques publiques relatives au spectre, Vodafone Group

## Intervenant

- M. Mustapha Bessi, Chef de la Division de la gestion du spectre des fréquences radioélectriques de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT), Maroc

"Les radiocommunications et les fréquences radioélectriques dont elles ont besoin sont au cœur de la transformation numérique, et

il faut mettre en place un cadre solide pour veiller à ce que les fréquences soient mises à disposition et utilisées le plus rationnellement et le plus efficacement possible".

M. Mario Maniewicz, Directeur du Bureau des radiocommunications de l'UIT

Le COVID-19 a contribué à attirer l'attention sur ce qui compte le plus: réduire la fracture numérique et améliorer la résilience des réseaux.

Selon les invités, ces prochaines années, les nouvelles réglementations et les réglementations révisées relatives au spectre des fréquences radioélectriques vont converger vers quatre grands objectifs réglementaires:

- Réduire le coût des infrastructures.
- Favoriser les mécanismes de marché en matière de gestion du spectre.
- Étendre les infrastructures TIC dans des domaines dans lesquels la connectivité numérique n'est actuellement pas justifiée sur le plan commercial.
- Stimuler les investissements dans le cadre d'une réglementation peu contraignante.

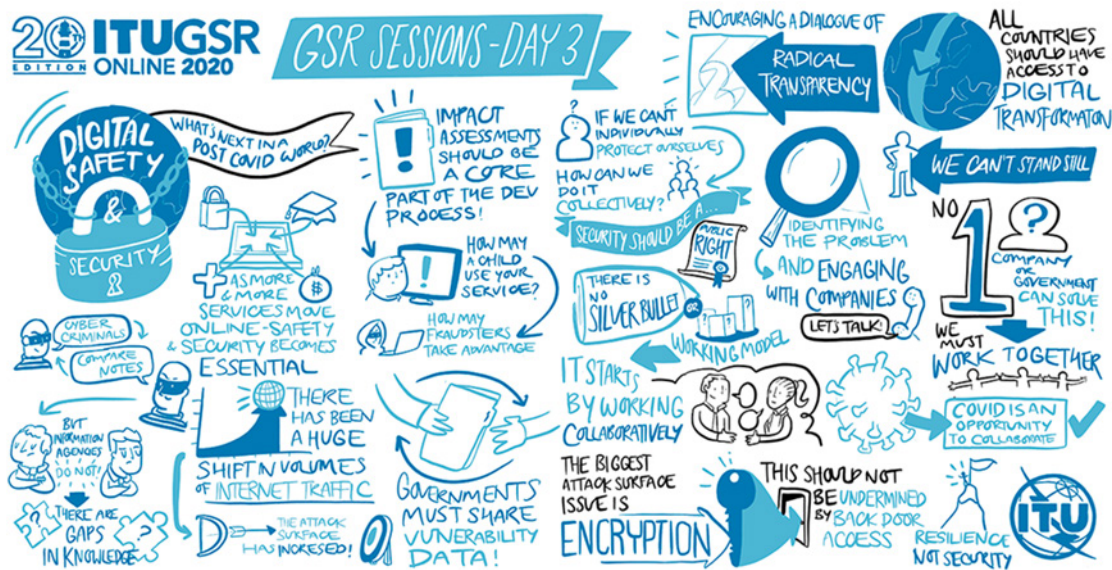
Plusieurs stratégies différentes ont été mises en place pour atteindre ces objectifs dans le cadre des mesures d'urgence prises pour lutter contre le COVID-19.

- **Mettre à jour et moderniser les politiques réglementaires et les règles relatives aux infrastructures:** par exemple, les marchés secondaires de fréquences radioélectriques, grâce auxquels l'échanger et le partage des fréquences dont possibles, permettent de réagir rapidement et efficacement en temps de crise.
- **Organiser de vastes consultations publiques** sur l'intégration des nouvelles technologies dans les marchés nationaux de fréquences radioélectriques.
- **Garantir qu'une quantité de spectre suffisante soit mise à disposition**

**rapidement** pour offrir à tous un accès large bande de qualité et abordable.

- **Privilégier les rendements financiers à moyen ou long terme plutôt qu'à court terme.** Les techniques de détermination de la valeur économique du spectre axées sur de grands objectifs sociaux et économiques et assorties de facilités de paiement et de licences de longue durée (15 à 20 ans) sont de nature à attirer davantage les investissements.
- **Adopter de nouvelles mesures pour encourager les opérateurs à desservir les zones économiquement non rentables ou les groupes marginalisés.**
- **Octroyer des licences d'exploitation du spectre technologiquement neutres** pour faciliter le déploiement de nouveaux services en cas d'urgence.
- **Mettre à profit différentes technologies et différents modèles de connectivité et mobiliser divers fournisseurs de réseau et de services** pour mettre en place un réseau de réseaux, aucune technologie ne pouvant à elle seule apporter la solution en matière de connectivité mondiale.
- Concernant **l'octroi de licences pour l'utilisation du spectre pour la 5G**, les régulateurs doivent prendre du recul et tirer les enseignements de l'expérience acquise par différents pays. La mise aux enchères de fréquences ne devrait pas fausser la concurrence sur les marchés mobiles. En imposant le libre accès aux opérateurs de réseaux mobiles virtuels, les régulateurs du spectre peuvent renforcer la concurrence et exploiter des services innovants et des marchés de niche.
- **Repenser les mécanismes d'attribution des fonds disponibles pour atteindre les objectifs en matière de connectivité:** définir de nouvelles modalités et envisager de créer de nouvelles catégories de bénéficiaires peut faire naître une nouvelle dynamique en matière de concurrence et accélérer la réalisation des objectifs réglementaires.
- **Envisager de revoir** les taxes et les droits pour lever les obstacles au déploiement de réseaux.

## Session 4 – Sécurité et sécurité numériques: perspectives à l'heure où le monde se relève de la crise du COVID-19



### Modérateur

- M. Américo Muchanga, Président du Conseil d'administration d'INCM, Mozambique

### Invités

- Mme Hannia Vega, membre du Conseil d'administration de Sutel, Costa Rica
- M. Zulkarnain Mohd Yasin, responsable principal de la conformité à la Commission malaisienne des communications et du multimédia (MCMC), Malaisie
- M. Joe Hall, Premier Vice-Président chargé de la robustesse de l'Internet, ISOC
- Mme Natasha Jackson, chef des politiques publiques et des affaires relatives aux consommateurs, GSMA
- M. Derek O'Halloran, chef des activités visant à dessiner les contours de l'économie numérique de demain et à créer de la valeur, Forum économique mondial
- M. Steve Harvey, P.-D. G. de BitSight

### Intervenant

- M. Jacques Francoeur, Conseiller scientifique en chef et fondateur de Cyber and International Communications and Information Policy (CIP)

Les intervenants se sont accordés à dire que la façon dont nous utilisons les technologies a radicalement changé ces derniers mois et a fait évoluer le contexte du débat sur la cybersécurité.

Les acteurs mal intentionnés tirent parti de cette nouvelle situation. Si le mode opératoire de ces malfaiteurs en ligne est le même qu'avant, nous avons constaté une augmentation spectaculaire du nombre d'attaques d'ingénierie sociale depuis le début de la pandémie.

Afin de construire un écosystème numérique sécurisé et fiable, les pouvoirs publics et les acteurs du secteur privé ont adopté des stratégies très diverses – dont certaines

se complètent et donnent lieu à une réglementation plus ou moins rigoureuse.

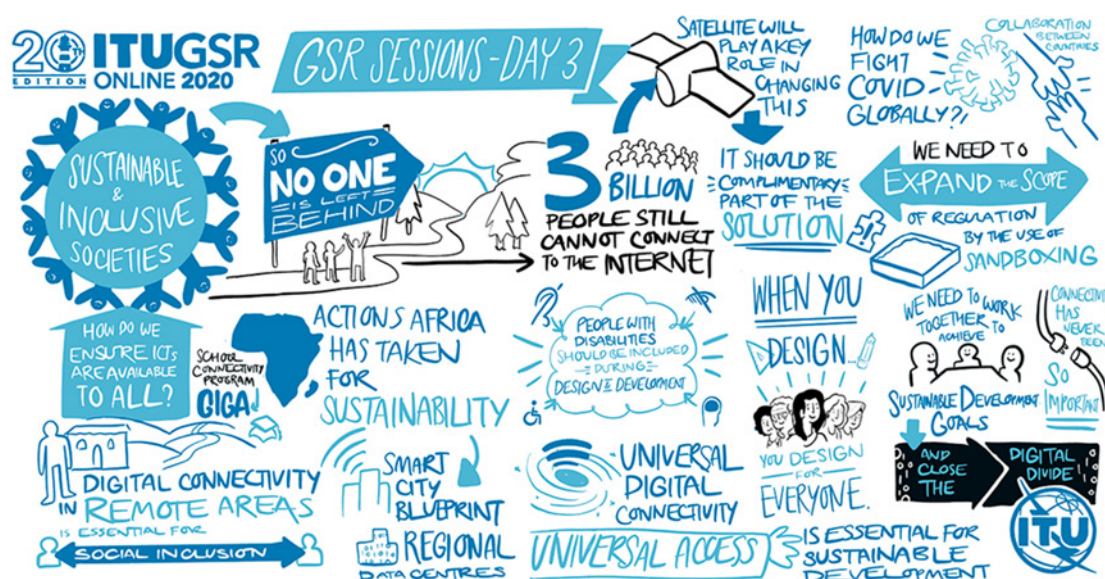
- Développer l'Internet revient à renforcer l'Internet. La sécurité absolue n'existe pas, en particulier en ligne. **Toutes les parties prenantes doivent constamment s'efforcer de mettre en place les bonnes conditions pour accroître la résilience de l'Internet** face à la recrudescence des activités malveillantes.
- **La collaboration** entre les régulateurs et les organismes nationaux chargés de la cybersécurité nationale est une caractéristique centrale des approches mobilisant l'ensemble de l'appareil étatique pour garantir la sûreté et la sécurité numériques. Cette collaboration devrait être à la fois verticale – à tous les échelons de la hiérarchie – et horizontale – dans tous les organismes –, afin d'obtenir les meilleurs résultats et de protéger les intérêts de tous les acteurs des marchés numériques et – c'est là très important – des consommateurs. Certains invités ont néanmoins souligné que la collaboration présente certes des avantages, mais est centrée sur les personnes et nécessite du temps, de sorte qu'elle devrait peut-être aller de pair avec des solutions plus souples fondées sur les technologies, afin de suivre le rythme des menaces du monde numérique.
- Un renforcement de la réglementation n'aura pas nécessairement pour effet d'améliorer la sécurité en ligne. Les acteurs de l'Internet se sont dit préoccupés par le fait qu'en adoptant de façon précipitée des cadres réglementaires, les régulateurs et décideurs mettent fin à l'Internet tel qu'il existe actuellement. **Les mesures réglementaires destinées à améliorer la cybersécurité devraient donc viser à préserver le caractère ouvert, l'interopérabilité et l'accessibilité de l'Internet.**
- Le secteur privé devrait montrer la voie pour **tenir compte des questions de sûreté, de sécurité et de confidentialité dans la conception des produits et services en ligne**. Si ce concept n'est pas nouveau, la crise sanitaire mondiale que nous traversons a mis en lumière l'importance des solutions natives dans tel ou tel secteur et de leurs retombées économiques et sociales. Des incitations réglementaires et

des obligations de responsabilité peuvent aider les entreprises à mettre au point des solutions tenant compte de la sécurité dès la conception.

- Dans le contexte du COVID-19, **l'approche dite de transparence absolue** gagne du terrain, et les entreprises font preuve d'une transparence totale à l'égard de leurs clients et partenaires concernant les difficultés qu'elles rencontrent. Les régulateurs et décideurs devraient encourager ce type d'ouverture et de dialogue afin de favoriser l'échange d'informations importantes.
- Les pouvoirs publics pourraient créer des **centres d'échange de données sur les vulnérabilités en ligne**, afin que les acteurs publics et privés disposent en temps utile du même niveau d'information sur les menaces et les incidents en ligne. Le caractère asymétrique de l'information fait partie des problèmes les plus déstabilisants en matière de cybersécurité, en particulier pendant une crise aussi grave et lourde de conséquences que la pandémie de COVID-19. Aborder la sécurité en ligne de manière intégrée et coordonnée en s'appuyant sur les données permettrait aux pouvoirs publics et aux acteurs du marché d'agir vite en cas d'attaques malveillantes, de tenir compte des risques qu'elles comportent et d'en atténuer les effets négatifs.
- **Faut-il faire de la sécurité sur l'Internet un bien commun?** Selon une nouvelle approche, la responsabilité fiduciaire pourrait être un élément clé de l'édification d'un monde numérique fiable aujourd'hui et demain.

Pour ce qui est des modèles de lutte contre les problèmes auxquels les pays se heurtent en matière de sécurité numérique, il n'existe pas de solution miracle. Toutes les parties prenantes doivent prendre des mesures, d'où l'importance, une fois encore, de la coopération. Les technologies évoluent rapidement, même pendant une crise mondiale, et il nous faut mieux comprendre ce que cela implique. Les régulateurs doivent faire preuve de souplesse et continuer de parfaire leurs connaissances techniques sur les solutions techniques qui se font jour et les menaces qui les accompagnent et mettre au point des stratégies pour lutter contre ces menaces.

## Session 5 – Sociétés durables et inclusives: des TIC accessibles pour ne laisser personne de côté



### Modérateur

- M. Michel Van Bellinghen, Président de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT), nouveau Président de l'ORECE

### Invités

- M. Hamidullah Sherani, membre du Conseil d'administration de l'Autorité de régulation des télécommunications d'Afghanistan (ATRA), Afghanistan
- M. Ali Naser Al-Khwildi, chef de l'Autorité de régulation et de la Commission des communications et des médias (CMC), Iraq
- M. João António Cadete de Matos, Président de l'Autorité nationale de régulation des communications (ANACOM), Portugal
- Mme Mercedes Aramendía, Présidente de l'Unité de régulation des services de communication (URSEC), Uruguay
- M. Lacina Koné, Directeur général de Smart Africa

- M. Toby Robinson, Directeur commercial d'Avanti Communications
- Mme KR Liu, chef de l'accessibilité de la marque, Google

Les régulateurs ont un rôle important à jouer lorsqu'il s'agit de garantir que les investissements sur les marchés nationaux soient suffisants, que la concurrence soit saine, que l'accès aux TIC se généralise et que les consommateurs soient réellement protégés. Nous devons plus que jamais nous doter de politiques d'accès universel concrètes pour autonomiser les personnes, en particulier les plus vulnérables, et ouvrir de nouvelles perspectives sociales et économiques pour tous.

De nombreux problèmes se posaient déjà avant la pandémie mondiale de COVID-19. Certaines barrières géographiques limitent la portée des réseaux, des problèmes d'accessibilité, y compris économique, empêchent certaines personnes de se connecter et le manque de compétences et

de contenus locaux sont autant d'obstacles à la fourniture d'une connectivité efficace. Les pays en développement demeurent particulièrement touchés par ces facteurs, ce qui freine leur transformation numérique, et les zones rurales et isolées des pays développés peuvent elles aussi se trouver dans une situation similaire.

La discussion a permis de mettre en avant notamment les réalisations des régulateurs suivantes:

- **En Afghanistan**, des initiatives législatives rapides, associées à des mesures de réglementation dynamiques, ont permis de connecter la plupart des habitants via des réseaux GSM, y compris des institutions publiques et des écoles pour enfants handicapés. La loi récemment adoptée sur les transactions électroniques devrait jouer un rôle déterminant en facilitant la transformation numérique dans ce pays.
- **En Iraq**, l'organisme de régulation des TIC déploie une stratégie centrée sur l'action pour fournir à tous les habitants un accès aux services TIC modernes essentiels à l'intégration sociale et économique. Plusieurs projets, dont l'initiative GIGA de l'UIT, ont été mis en œuvre dans des zones isolées, pour que les ménages, les écoles et les personnes handicapées aient accès aux TIC.
- **Au Portugal**, la radiodiffusion télévisuelle de Terre (TTV) s'est vu attribuer une nouvelle bande de fréquences en prévision de l'arrivée des services commerciaux 5G. Elle demeure un outil important pour l'inclusion sociale des personnes qui vivent dans des zones rurales et ne peuvent s'offrir une bonne connexion Internet et pour la formation des enfants à domicile et en ligne pendant la pandémie. Le gouvernement s'emploie à inciter les opérateurs à améliorer la couverture des écoles publiques et à créer des tarifs sociaux pour l'accès à l'Internet.

La discussion a en outre permis de mettre en lumière certains axes importants que les régulateurs devraient envisager de suivre après la crise actuelle et au-delà.

- **Les politiques et réglementations propices ne devraient pas se borner au secteur des TIC et aux organismes publics spécialisés.**

Les politiques intersectorielles de portée générale et la collaboration entre les secteurs sont des outils souples permettant aux régulateurs de s'adapter à l'évolution rapide de l'environnement numérique. Les réglementations et politiques centrées sur les télécommunications conçues il y a 15 ou 20 ans doivent évoluer dans le sens des objectifs sociaux et économiques fixés par les pouvoirs publics.

- Plusieurs **obstacles à l'innovation et à la croissance doivent être levés dans l'écosystème des TIC**. Les nouvelles technologies devraient être conçues en partenariat avec les consommateurs, plutôt que de constituer un produit mis à leur disposition, en particulier dans le cas des personnes handicapées. Cette vision de la conception pourrait aussi être appliquée aux processus réglementaires.
- Les régulateurs doivent continuer de créer un environnement ouvert et propice au déploiement de toutes sortes de technologies, services et modèles économiques. Faute d'une **approche multidimensionnelle**, il se peut que les marchés numériques ne parviennent pas à fournir une connectivité universelle et efficace.
- De même, les régulateurs doivent continuer de consacrer du temps, des efforts et des ressources au **renforcement de leurs capacités institutionnelles et techniques et de leur aptitude à faire respecter la loi**. Chaque crise et chaque nouvelle technologie amène son lot de problèmes et de possibilités, et faute d'une bonne compréhension des enjeux généraux et des spécificités, les décisions réglementaires ne donneront peut-être pas des résultats optimaux.

En résumé, les régulateurs doivent faire appel à leur vision stratégique et à leurs compétences techniques et promouvoir des idées nouvelles pour aider à connecter les 3,6 milliards de personnes dans le monde qui ne le sont pas encore.

## Voie à suivre et conclusion



### Orateurs

- Mme Doreen Bogdan-Martin, Directrice du Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'Union internationale des télécommunications
- M. Dan Sjöblom, Directeur général de l'Autorité des postes et des télécommunications de la Suède (PTS), Président de l'ORECE et Président du GSR-20
- M. Michel Van Bellinghen, nouveau Président de l'ORECE et Président de la réunion des Associations de régulateurs (RA)
- M. Bocar Ba, P.-D. G. de SAMENA Telecommunications Council (Émirats arabes unis) et Président du CRO/IAGDI

Dans son allocution de clôture, Mme Bogdan-Martin a souligné que toutes les parties prenantes du GSR devaient continuer d'œuvrer pour que la connectivité numérique soit reconnue comme le fondement même du Programme de développement durable. Car dans la « nouvelle normalité » de l'après-COVID, ne laisser personne de côté reviendra à ne laisser personne sans connexion Internet.

"Les Lignes directrices du GSR-20 renferment des principes de référence pour la 5ème génération de réglementation et mettent l'accent sur l'adaptabilité et la souplesse des cadres réglementaires, la collaboration et les possibilités qu'ils offrent en matière de partenariats et de coopération. Aujourd'hui plus que jamais, les modèles dépassés qui opposaient les régulateurs aux entreprises et les entreprises entre elles doivent être remplacés par des approches collaboratives permettant à toutes les parties prenantes de travailler de concert pour concevoir des stratégies mutuellement bénéfiques pour les pouvoirs publics, le secteur privé et les utilisateurs."

Doreen Bogdan-Martin, Directrice du BDT, au sujet des Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-20 intitulées "Modèle de référence en matière de réglementation du numérique": <https://www.itu.int/fr/ITU-D/Conferences/GSR/2020/Pages/default.aspx>

M. Michel Van Bellinghen a brièvement rendu compte de la [réunion des Associations régionales de régulateurs organisée avant le GSR-20](#). Plus de 220 représentants de diverses

régions et associations ont eu des échanges intéressants sur la collaboration et les solutions réglementaires efficaces qu'il faudra s'attacher à trouver ensemble dans l'écosystème numérique de l'après-COVID-19. Il s'agit d'une part d'évaluer de manière approfondie les mesures prises pendant la crise et, d'autre part, de renforcer la collaboration entre les institutions.

Les participants ont conclu que l'harmonisation, l'échange d'informations et la coopération internationale feraient parti des grandes priorités des Associations de régulateurs. Si les problèmes varient d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre, la réduction de la fracture numérique est essentielle pour tous. Parmi les principaux domaines dans lesquels les Associations de régulateurs peuvent agir, M. Van Bellinghen a évoqué les stratégies numériques, l'attribution de fréquences pour la 5G, la qualité de service, l'itinérance mobile internationale et la protection des consommateurs.

M. Bocar Ba a fait rapport sur la [réunion du Groupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement et des Directeurs de la réglementation du secteur privé \(IAGDI-CRO\)](#), qui s'est également tenue avant le GSR-20. Les participants ont débattu de questions essentielles et proposé des moyens de régler les problèmes relatifs à la réglementation et au secteur, y compris les problèmes découlant des profondes mutations accélérées par la pandémie de COVID-19, qui touche le monde entier. Ils ont noté qu'il fallait continuer d'accorder la priorité à la fourniture d'une connectivité large bande universelle efficace, sécurisée, abordable et durable.

Il ressort des discussions qu'il est essentiel, pour s'adapter à la "nouvelle normalité", d'être mieux préparés, d'améliorer la résilience des réseaux et de mettre davantage l'accent sur la connectivité et les investissements dans les infrastructures. Pour ce faire,

de nouvelles approches réglementaires inclusives, ambitieuses et neutres sur le plan des technologies sont nécessaires. Il faut en outre adopter une perspective à long terme ancrée localement, de portée internationale et conduite par des parties prenantes engagées qui collaborent dans le cadre de partenariats. Une telle approche devrait toutefois éviter de revêtir un caractère normatif, associer le secteur commercial et le secteur public dans une juste proportion et être appuyée par une réglementation propice et par les acteurs en concurrence sur les marchés.

M. Dan Sjöblom s'est dit heureux de présider la 20ème édition du Colloque mondial des régulateurs et première manifestation en ligne du GSR.

M. Sjöblom a reconnu qu'en 20 ans, le GSR était devenu l'une des ressources les plus utiles pour la communauté mondiale des régulateurs des TIC. Ces manifestations de haut niveau organisées depuis 2000 offrent une tribune permettant de débattre de façon constructive de sujets et de problèmes essentiels liés à l'évolution des marchés des services électroniques. Chaque année, le programme du GSR permet d'échanger des informations, de renforcer les compétences techniques, d'obtenir une assistance de la part d'homologues régulateurs et de trouver des idées nouvelles et des solutions innovantes. Chaque édition du GSR apporte quelque chose de nouveau et est l'occasion pour les régulateurs de différentes régions d'enrichir leurs connaissances. En 2020, malgré la pandémie mondiale, cette communauté s'est réunie, s'est attaquée aux épineux problèmes que rencontrent les marchés numériques et a livré sa nouvelle vision des choses dans les Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-20. Celles-ci permettront aux régulateurs de continuer de s'employer ensemble à redéfinir les contours du monde numérique et à ne laisser personne de côté.

# Principales ressources du GSR-20

- Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-20, disponibles en six langues: <https://www.itu.int/fr/ITU-D/Conferences/GSR/2020/Pages/default.aspx>
- Édition spéciale du Manuel sur la réglementation des TIC à l'occasion des 20 années d'existence du GSR.
- Édition de 2020 du rapport [Perspectives d'évolution de la réglementation des TIC dans le monde](#).
- [Document de travail de l'UIT](#): comment le large bande, le passage au numérique et la réglementation des TIC influent sur l'économie mondiale – rapport d'experts sur la modélisation économétrique à l'échelle mondiale.
- [Document de travail de l'UIT](#): répercussions économiques du COVID-19 sur les infrastructures numériques – rapport issu d'une table ronde d'économistes.
- [Document de travail de l'UIT](#): la pandémie à l'ère de l'Internet: mesures prises par le secteur des communications.
- [Outil de suivi réglementaire des TIC](#) – publication des données de 2019.
- [Coup de projecteur sur l'UIT: se souvenir des grandes avancées du GSR et découvrir les principaux produits](#).
  - Document final de la table ronde d'économistes: le potentiel de l'infrastructure numérique.
  - Manuel sur la réglementation du numérique.
  - Plate-forme [REG4COVID](#).
  - Perspectives d'évolution de la réglementation des TIC dans le monde et outil de suivi réglementaire des TIC.
  - Retour vers le futur: entretiens avec d'anciens participants au GSR (Épisodes 1 et 2).
  - Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR de ces 20 dernières années.
  - Réflexions de régulateurs du monde entier: consultation du GSR-20.

Union internationale des  
télécommunications  
Place des Nations  
CH-1211 Genève 20  
Suisse

Publié en Suisse  
Genève, 2020